Cinquante troisième année. - N° 141 A Mercredi 24 juillet 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 452

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

450 625 082 RCS Lyon.
POBI STRUCTURES.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 110000.00 EUR.
Adresse : 78, Rue Élisée Reclus, 69150 Décines-Charpieu.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE : La société POBI STRUCTURES, société à responsabilité limitée au capital de 110 000 euros, dont le siège social est situé 78 rue Elisée Reclus, 69150 Décines-Charpieu, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 450 625 082, ET La société POBI CHARPENTES, société anonyme à Conseil d'administration au capital de 259 616 euros, dont le siège social est situé 78 rue Elisée Reclus, 69150 Décines-Charpieu, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 391 206 745, AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Lyon du 28 juin 2019, les sociétés POBI STRUCTURES et POBI CHARPENTES ont établi le projet de fusion par voie d'absorption de la société POBI CHARPENTES par la société POBI STRUCTURES avec, d'un point de vue juridique, un effet au 30 septembre 2019 et d'un point de vue fiscal et comptable, un effet rétroactif au 1er janvier 2019. La société POBI CHARPENTES ferait apport à la société POBI STRUCTURES de la totalité de son actif, soit 1 886 567,00 €, à charge de la totalité de son passif, soit 1 755 264,00 €. La valeur nette des apports s'élèverait donc à 131 303,00 €. En rémunération de cet apport net, 63 parts sociales nouvelles de 20 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société POBI STRUCTURES à titre d'augmentation de son capital social qui serait porté ainsi de 110 000,00 € à 111 260,00 €. La prime de fusion s'élèverait globalement à 130 043,00 €. Le rapport d'échange (arrondi) des droits sociaux retenu sera fixé à 4 parts sociales de la société POBI STRUCTURES pour 1 000 actions de la société POBI CHARPENTES compte tenu d'une parité de fusion de 0,004. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par l'Associée Unique de la société POBI STRUCTURES et l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société POBI CHARPENTES. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Lyon au nom des sociétés POBI STRUCTURES et POBI CHARPENTES le 22 juillet 2019..